# Charte d'accueil funéraire

Chers frères,

Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance de nos impératifs quant à l'accueil funéraire **à l'Institut Ibn Badis**.
Pour information, l'Institut Ibn Badis accueille des élèves du lundi au dimanche, comprenant l'accueil des élèves de l'établissement privé mais aussi ceux des cours de langue arabe le week-end.
De ce fait, nous nous devons d'assurer la sécurité de tous les élèves, et ce, **du lundi au dimanche**.

Il est impératif de nous avertir **48 heures minimum** avant la prière funéraire. Dans le cas où le délai de prévenance ne serait pas respecté, nous serions dans l'obligation **de ne pas accepter la prière funéraire.**
Les pompes funèbres sont les seules autorisées à contacter l'Institut pour l'organisation des prières funéraires.
Votre unique interlocuteur sera :

**Monsieur SAYAH Ouassini**
**Vice-président à la délégation communication**
**et aux relations publiques**
**Joignable au : 06 22 50 33 82**
**ouassini.sayah@institutibnbadis.com**

Pour le bon fonctionnement de notre Institut, nous devons être informé en cas d'annulation ou de report de la prière funéraire **dans les plus brefs délais** sous peine de ne plus figurer comme partenaire de confiance.

Il faudra communiquer dans un premier temps à votre interlocuteur : **le nom, prénom et l'âge du défunt, en précisant s'il a des frères, sœurs et enfants.**

Après accord, les pompes funèbres s'engagent à apporter le cercueil **30 minutes avant la prière en présence d'un responsable** (aucune possibilité d'accueillir le défunt plus tôt) et à **sortir le cercueil rapidement** après la prière afin de ne créer un stationnement des familles devant l'Institut.
Les pompes funèbres s'engagent à **gérer les familles** et à **rester auprès du cercueil**.

Les prières funéraires ont lieu **uniquement** après la prière du dohr en été, du asr en hiver et le vendredi après le dernier office du joumou'a.

Compte tenu de la situation sanitaire et de la restriction de l'accueil des fidèles, il sera désormais demandé à la famille du défunt de **nommer un responsable de famille** qui sera chargé de désigner les **30 personnes** ( hommes et/ou femmes ) **qui pourront prioritairement entrer dans l'Institut en cas de forte affluence.**

L'Institut Ibn Badis décline toute responsabilité concernant le dépôt, l'attente et la reprise du cercueil.
Les pompes funèbres s'engagent à informer l'Institut Ibn Badis si le défunt présente des risques de contagion.

Nous vous prions d'agréer chers frères, l'expression de nos sincères salutations.

Fraternellement,
**Rachid ABDOUNI**
**Président**

**INSTITUT IBN BADIS**
01 84 20 24 80
227, avenue Georges Clémenceau
92000 Nanterre